



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

20 avril 2022

## Réponse de l'AMF à la consultation publique de la Commission européenne sur la revue du cadre applicable à la compensation dans l'Union

Dans ce papier de position, l'AMF répond à la consultation ciblée de la Commission européenne sur la revue du cadre applicable à la compensation dans l'Union. Dans un contexte de dépendance des acteurs européens aux services substantiellement systémiques des contreparties centrales (CCP) britanniques, l'AMF fait part de ses recommandations pour améliorer la compétitivité et l'attractivité des CCP de l'Union et réduire l'exposition des participants de marché européens à ces CCP britanniques.

 Télécharger le contenu

### En savoir plus

- Consultation de la Commission européenne sur la revue du cadre applicable à la compensation centrale

**Mots clés**

INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ

**SUR LE MÊME THÈME** S'abonner à nos alertes et flux RSS**PRISE DE PAROLE****INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ**

02 juin 2022

Discours de Robert Ophèle, président de l'AMF - Forum mondial des Dépositaires Centraux (World Forum of CSDs - WFC) organisé par l'ECSDA : «Contribution des Dépositaires...

**RÈGLES PROFESSIONNELLES****MARCHÉS**

18 mai 2022

Décision du 26 avril 2022 relative à la modification des règles de fonctionnement du système multilatéral de négociation (SMN) opéré par TP ICAP (Europe) S.A.

**ACTUALITÉ****INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ**

20 avril 2022

Revue du cadre applicable de la compensation dans l'Union européenne : l'AMF publie un papier de position

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02